

1 rue de l'Odéon
75006 Paris

« *Quel homme, Diderot ! Voltaire est immortel et Diderot n'est que célèbre. Pourquoi ?...
L'un est le dernier esprit de l'ancienne France, l'autre est le premier génie de la France nouvelle* »
(E. et J. de Goncourt).

Edition originale fort rare de premier tirage, à la date de 1762,
de l'un des textes fondateurs de la France nouvelle.

Bel exemplaire, sur papier de Hollande, conservé dans sa reliure de l'époque
aux armes de *François Alexandre Frédéric duc de La Rochefoucauld-Liancourt* (1747-1827),
représentant de la noblesse aux Etats Généraux de 1789.

DIDEROT, Denis. DE L'EDUCATION PUBLIQUE.
Amsterdam, 1762.

Suivi de : **LA CHALOTAIS**, Louis-René de Caradeuc de. ESSAI D'EDUCATION NATIONALE, ou plan d'études
pour la jeunesse.
1763.

In-12 de xx et 235 pp., (2) ff., 152 pp., (1) p.
Veau marbré, armoiries frappées or sur les plats, dos lisse orné de filets et fleurons dorés, pièce de
titre en maroquin rouge, coupes décorées, tranches rouges. *Reliure de l'époque.*

165 x 97 mm.

**EDITION ORIGINALE TRES IMPORTANTE ET FORT RARE DE PREMIER TIRAGE, A LA DATE DE 1762, DE L'UN DES
TEXTES FONDATEURS DE LA FRANCE NOUVELLE.**

Adams, DA1 ; Tchelerzine, II, 945 ; Cioranescu, 24068 ; INED, 1415

Le 6 août 1762, le Parlement de Paris décréta que le recrutement des jésuites était suspendu et que leurs
collèges seraient fermés. Or, ils ne dirigeaient pas moins de 1100 écoles en France. C'est dans ce contexte
que parurent ces deux essais sur l'éducation.

Un traité d'éducation progressiste, en partie rédigé par Diderot. Traité anonyme, attribué à D.F. Rivarol,
professeur de philosophie au collège de Beauvais, mais il a été revu et en partie écrit par Diderot, comme il
l'avoua lui-même dans une lettre à Damilaville.

L'ouvrage propose d'enseigner le français avant le latin, de développer l'enseignement des mathématiques,
de l'histoire, de la chronologie, des sciences et de la morale, de créer une école de chirurgie et d'étendre
l'instruction aux filles (Bibliothèque royale, Diderot et son temps, Bruxelles, n° 172).

Louis-René de Caradeuc de la Chalotais (1701-1785), procureur général au Parlement de Bretagne, fut un
adversaire acharné des jésuites. Il contribua puissamment à leur suppression. Son Essai d'éducation
nationale, ouvre fondatrice, prône le concept et l'idéal laïcs. Il propose un programme d'enseignement,
notamment scientifique, destiné à se substituer à celui des jésuites.

“ *Late in 1762 there appeared a short book entitled De l'Education publique, with no name of either author
or publisher, and simply bearing the imprint "Amsterdam 1762" A second printing, unchanged, appeared*

S L A M 

T : +33 (0) 6 18 08 13 98

F : +33 (0) 1 42 84 09 69

E-mail : asourget@hotmail.com

juliette.audet@ameliesourget.net

www.ameliesourget.net

LIBRAIRIE AMÉLIE SOURGET, SAS au capital de 50 000 euros RCS PARIS N°791 404 999

Code NAF : 4761 Z – N° de TVA : FR38 791404999 - SIRET : 791 404 999 00017

1 rue de l'Odéon
75006 Paris

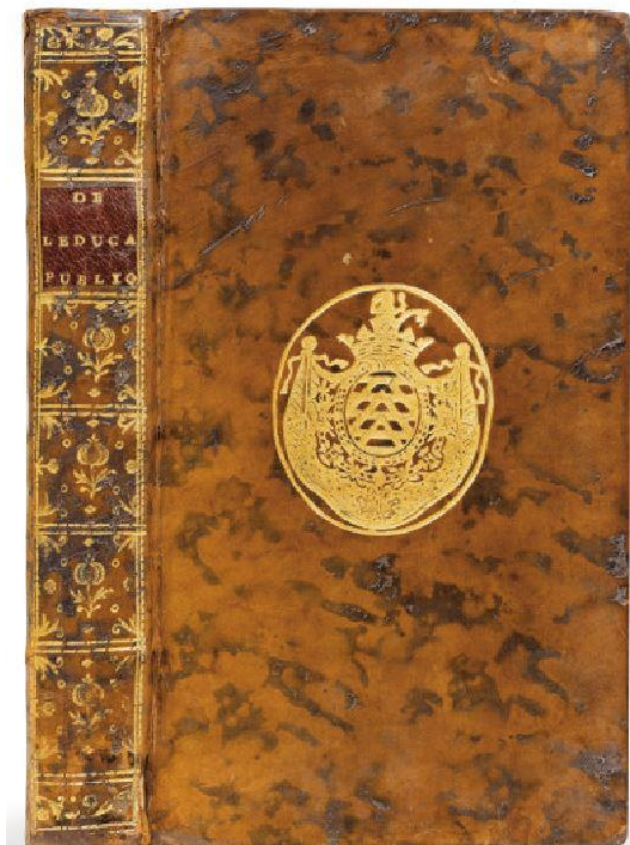
in 1763, with no place, author, or publisher indicated. In all probability the place was Paris, since the use of false imprints was common. There were some who believed that the work was by Denis Diderot, whose famous Encyclopédie had been appearing in successive volumes for almost a dozen years. It was a not unreasonable supposition, since apart from his articles in the Encyclopédie most of Diderot's writings were published anonymously. The literary annalist and gossip Bachaumont, in his entry for January 21, 1763, called it a new book that was much "talked about" and reported that it was "attributed" to Diderot. It was listed as Diderot's in La France littéraire of 1769, and was included in an edition of his works in 1773 during his lifetime. The German Georg Hamann in 1788, after seeing some Diderot manuscripts, declared that De l'éducation publique was "really Diderot's " It was said to be his by the editors of the Journal de l'instruction publique published in Paris in 1793 at the height of the Revolution “
(R. R. Palmer, Yale University).

Wilson, Diderot et son œuvre, p. 371 : A propos de l'attribution du livre à Diderot : C'est probablement dans les vingt pages de la préface qu'il nous faut mieux regarder. C'est là que nous trouverons les réflexions sur le souci du bien public que nous attendons toujours sous sa plume, là qu'il déclare : Il nous faut une éducation publique. Diderot estimait en effet que l'instruction devait être publique, nationale et laïque.

« Il nous faut une éducation publique. L'affaire est de voir si la nôtre est bonne, pour la soutenir, ou si elle est défectueuse, pour la corriger. Or, on se plaint depuis longtemps, & aujourd'hui l'on crie très haut qu'elle est sûrement mauvaise, puisqu'un Pays si beau produit si peu d'excellens Hommes ; que l'on y enseigne mal la Religion, puisqu'il en sort si peu d'Hommes solidement Chrétiens ; & qu'elle est conduite par de mauvais Maîtres, en cela même qu'ils ont l'orgueil de se croire irréformables. Là-dessus les esprits fermentent, le zèle s'échauffe, la passion devient enthousiasme ; on ne parle que de supprimer, de chasser, d'anéantir... Quel est le principe fondamental de l'Education publique ? C'est qu'embrassant tous les états, elle forme tous les sujets aux vertus, au patriotisme, & aux talens qui leur conviennent... Si, en présentant simplement un nouveau plan, l'on faisoit sentir tous les défauts de l'ancien, les remèdes & les moyens ; la question ne serait-elle pas décidée, & ne rendrait on pas au Public un assez grand service, pour se flatter d'en être accueilli & secondé ? Je me mets donc au rang des Architectes : je me suppose même consulté ; parce qu'en effet tout citoyen, qui a quelques lumières, a un ordre naturel de dire son avis dans ce qui intéresse la Patrie ; & si vingt ans d'étude & d'expérience, un amour pour les hommes que les traverses n'ont pu altérer & la liberté d'une retraite profonde, où les préjugés se taisent, ainsi que les espérances & les craintes, peuvent donner quelque droit de parler, j'oserai élever ma voix avec la liberté modeste que me permet le plus juste des Gouvernemens, & la confiance généreuse qu'inspire le vœu de tous les gens de bien ».

*« Quel homme, Diderot ! Voltaire est immortel et Diderot n'est que célèbre. Pourquoi ?...
L'un est le dernier esprit de l'ancienne France, l'autre est le premier génie de la France nouvelle »*
(E. et J. de Goncourt).

EDITION ORIGINALE FORT RARE, DE PREMIER TIRAGE, A LA DATE DE 1762 (LA PLUPART DES EXEMPLAIRES SONT A LA DATE DE 1763) DE L'UN DES TRAITES FONDATEURS DE LA FRANCE NOUVELLE, L'UNE DES ŒUVRES DE DIDEROT LES PLUS DIFFICILES A TROUVER EN ELEGANTE CONDITION D'EPOQUE.



BEL EXEMPLAIRE, IMPRIME SUR PAPIER DE HOLLANDE, CONSERVE DANS RELIURE DE L'EPOQUE AUX ARMES DE FRANÇOIS ALEXANDRE FREDERIC DUC DE LA ROCHEFOUCAULD (1747-1827).

« François Alexandre Frédéric de la Rochefoucauld (1747-1827) ayant déplu à Madame Du Barry quitta la cour pour se consacrer à l'agriculture. La noblesse l'envoya siéger aux Etats-généraux en 1789 ; il s'y montra à la fois le défenseur de la royauté et des libertés publiques ; président de l'Assemblée nationale le 18 juillet 1789, il dut s'enfuir après le 10 août 1792 en Angleterre. Il visita l'Amérique du Nord et revint en France en 1799. Il fut nommé par Napoléon Ier chevalier de la Légion d'honneur. Louis XVIII le fit entrer à la chambre des pairs. » (O. Hermal, pl. 647).

Provenance : Bibliothèque François Alexandre Frédéric duc de La Rochefoucauld-Liancourt (armoiries et cachet de bibliothèque sur le feuillet de titre).

9 000 €

SLAM 

T : +33 (0) 6 18 08 13 98

F : +33 (0) 1 42 84 09 69

E-mail : asourget@hotmail.com

juliette.audet@ameliesourget.net

www.ameliesourget.net

LIBRAIRIE AMÉLIE SOURGET, SAS au capital de 50 000 euros RCS PARIS N°791 404 999

Code NAF : 4761 Z – N° de TVA : FR38 791404999 - SIRET : 791 404 999 00017